



VACANCES DE TOUSSAINT 2022

BASE DE PLEIN AIR D'HÉNOUVILLE
1444 chaussée Bertrand 76840 HÉNOUVILLE
Email: contact@ycr76.fr
Tel : 02.35.32.34.04

du lundi 24 au vendredi 28 octobre (5 jours)
OU
du mercredi 02 au vendredi 04 novembre (3 jours)

Le stage de voile
Tous les après-midis

OU

Le stage sports de nature...
A la journée avec stage de voile les après-midis

Encadrement par les éducateurs sportifs professionnels de la base d'Hénouville

Tranche d'âges - niveaux :

Le stage Voile est ouvert aux 6 - 16 ans, **les stagiaires doivent savoir nager** (fournir un certificat d'aisance aquatique à l'inscription).

Pour l'activité voile (prévue les après-midis) : initiation (débutants acceptés) et/ou perfectionnement.

Le stage à la journée avec matinées Sports de nature est **réservé aux 10 ans et plus**.

Pour la demi-pension : Les repas du midi sont gérés par notre structure (livraison par une société de restauration collective). Nos moniteurs prennent le repas en commun avec les stagiaires.

Horaires : Les activités ont lieu entre **9h30 et 12h le matin**, et entre **13h30 et 17h30 l'après-midi**.
L'accueil des stagiaires est possible **dès 8h30**, et possibilité de bénéficier d'un encadrement **jusqu'à 18h**

Le matin :

Séances sports de pleine nature proposées tous les matins une activité différente avec, selon le programme du jour : Tir à l'arc, VTT, escalade, practice de golf, orientation... et kayak...

L'après-midi :

Stage de voile – Initiation ou perfectionnement – plusieurs groupes de niveaux ou d'âges selon les effectifs – navigations possibles sur le lac d'Anneville sur le 2eme stage (nov.) avec transports minibus

L'ensemble du matériel sportif est fourni par la structure, (VTT, casques, gilets de sauvetage...)

Les stagiaires apportent leurs équipements personnels pour l'ensemble des activités prévues durant le stage ainsi que le nécessaire pour prendre une douche sur place après l'activité sportive.

BORDEREAU D'INSCRIPTION STAGES DE TOUSSAINT 2022

NOM ET PRENOM DU STAGIAIRE :

- Déjà Adhérent en 2022
- Adhésion Jeune avec Licence annuelle sportive 2022 32€
- Adhésion avec Passeport Voile 2022 (valable uniquement sur les stages) 15,40 €

Pour une première adhésion, veuillez remplir le bordereau d'adhésion sur la page suivante.

- Stage Voile S43 du 24 au 28 octobre 130 €
- Stage Voile + matins sports nature S43 du 24 au 28 octobre 235 €
- Stage Voile S44 du 02 au 04 novembre 78 €
- Stage Voile + matins sports nature S44 du 02 au 04 novembre ... 141 €

Réductions accordées : -10 % pour le 2^{ème} enfant - 20% pour le 3^{ème} et les suivant
-15 % pour un stagiaire avec une cotisation « Membre » au club de voile en 2022

Somme totale à régler

Le YCRouen76 accepte les chèques vacances, les bons CAF, nous sommes également partenaires des dispositifs d'aides à la pratique d'activités sportives tels que : le Pass'sport (état), Atout Normandie (Région), Pass'collégiens et Pass'jeunes76 (Département).

Document à renvoyer : par mail à contact@ycr76.fr

ou adresse postale :

YCRouen76
1444 chaussée Bertrand
76840 Hénouville

Paiement par virement bancaire (préciser le nom du stagiaire):

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8021 6400 0201 1090 139

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Ou par chèque

Le certificat de natation (ou test d'aisance aquatique) est à fournir au plus tard le 1^{er} jour du stage. Le questionnaire de santé est à remplir par (ou avec) le stagiaire, et à rendre le 1^{er} jour du stage au plus tard (ou fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des sports de nature).

Fiche Adhésion 2022

Le STAGIAIRE :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Le RESPONSABLE LEGAL :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Adresse mail :

- J'atteste avoir pris connaissance de la notice d'information relative au contrat d'assurance, et reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires à celles fournies initialement par la licence de la Fédération Française de Voile (document et informations au dos de la licence annuelle).
- J'autorise à faire pratiquer sur la personne désignée ci-dessus toutes interventions et soins médicaux qui s'avèreraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier
- Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et l'accepter dans son intégralité.
- J'autorise l'utilisation et/ou la diffusion par le club de photos ou vidéo représentant clairement l'adhérent ci-dessus.
- J'autorise mon fils, ma fille à quitter seul(e) la structure après les séances organisées par le Y.C.Rouen 76 ou en cas d'annulation de celle-ci.

Signature du titulaire ou du responsable légal pour un mineur :

Date : / /